

Commission d'Appels d'Offres du 20 février 2024

Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 18h00

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Daniel JOMARD, Philippe CUNY, Jean-Michel MARTIN, Cédric PIERREL, Ludovic VINCENT, Michaël ROHR, Karine CLAUDE.

Etaient excusés : Dorine ROBERT.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT – Vincent PIERRE (Cabinet Terranergie).

Objet : Marché public de travaux d'optimisation de la chaufferie bois.

Marché public de travaux d'optimisation de la chaufferie bois – ouverture des plis :

a) Données du marché

Date limite de réception des offres : jeudi 18 janvier 2024, 12h00.

Date d'ouverture des plis : jeudi 18 janvier 2024, 18h00.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SPL X-DEMAT, BOAMP, site de l'AMV.

Objet du marché : travaux de rénovation de la chaufferie bois municipale de Vagney.

Durée : 6 mois de travaux au maximum.

Estimation du coût des travaux : 663 000 € TTC options comprises.

Les variantes ne sont pas autorisées mais plusieurs prestations supplémentaires éventuelles sont à chiffrer. 1 lot est relatif aux chaudières et réseaux et 2 lots sont spécifiques à la reprise de la chaudière bois et d'une chaudière gaz.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix : 40 %

- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre : 60 %

b) Offres reçues

Société candidate	Date de dépôt	Format de l'offre	Lots
Eneria	17/01/2024	électronique	1, 2, 3
Denninger Frédéric	17/01/2024	électronique	1, 2, 3
Etablissements Eury	17/01/2024	électronique	1

Propositions financières :

Lot 1 :

Société candidate	Offre de base	PSE 1 Extension espace St Hubert	PSE 2 Filtres électrostatiques par chaudière	PSE 3 Dépose et évacuation d'une chaudière gaz
Eneria	491 018,63	27 282,22	87 676,20	2177,96
Denninger Frédéric	469 156,81	49 905,14	96 111,60	4 236,00
Etablissements Eury	445 297,01	43 547,18	131 735,00	1205,69

Au vu de ces chiffres, la société moins-disante est la société Eneria.

Lot 2 :

Société candidate	Dépose et évacuation 2nde chaudière gaz
Eneria	Aucune offre de reprise détaillée
Denninger Frédéric	Aucune offre de reprise détaillée

Lot 3 :

Société candidate	Dépose et évacuation chaudière bois
Eneria	Aucune offre de reprise détaillée
Denninger Frédéric	Aucune offre de reprise détaillée

Toutefois, l'analyse des offres lot par lot a été réalisée pour analyser l'offre économiquement la plus avantageuse.

Suite à la procédure de négociation menée avec les entreprises Eneria et Ecodenn, des éléments supplémentaires ont été fournis par chacune visant :

- à obtenir la meilleure offre tarifaire sur les travaux exprimés dans le présent marché ;
- à obtenir un chiffrage comparatif de deux solutions techniques bien distinctes de la part de chaque entreprise sur l'option d'extension du réseau à l'espace saint-hubert.

M. PIERRE présente les différents éléments reçus des entreprises ainsi que les conséquences sur l'analyse des offres initiale :

-L'entreprise Eneria n'a pas changé son offre de base, mais a changé ses chiffrages pour manque de main d'œuvre entraînant une hausse conséquente par rapport au prix initial, se rapprochant de l'offre concurrente.

-L'entreprise Ecodenn a symboliquement baissé le prix de son offre et fait deux estimations comme demandé sous forme d'une offre de base en acier et la moins-value correspondante en cas de pose de PER.

A titre de préconisation le maître d'œuvre recommande l'usage du PER, plus économique et tout à fait suffisant en termes de durabilité pour des petites sections telle que l'extension visée.

Tenu compte de ces éléments supplémentaires, offre de base et prestations supplémentaires comprises, et la valeur technique incluse, l'entreprise Ecodenn propose l'offre économiquement la plus avantageuse et propose des références intéressantes sur des chantiers similaires.

Suivant les résultats de cette analyse, il est proposé :

- de définir les options à retenir,
- d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux-disante.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission, tenu compte de l'analyse initiale et des documents reçus suite à la phase de négociation, et considérant que l'entreprise Ecodenn a produit l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Propose de retenir les PSE n°1 et PSE n°3
- Propose de retenir l'entreprise Ecodenn comme entreprise attributaire.

La présente commission ne rendant que des avis, l'attribution définitive reste soumise à l'attribution des subventions.

3°/ Prochaines réunions :

Les prochaines réunions se tiendront le 26 mars à 18h00 et le 04 avril à 18h00 afin d'étudier les offres de marché pour les travaux de rénovation des toitures des ateliers municipaux.

La séance est levée à 18h05.

VAGNEY, Le 21 février 2024,
Le Maire,
Didier HOUOT

